



Crésus Salaires

18.7 - Transfert des données pour la LPP

18.7 - Transfert des données pour la LPP

Cette option vous permet un échange en deux temps avec la caisse de prévoyance LPP :

Annonce des employés

Vous pouvez procéder à l'annonce des employés dans le fichier de l'année courante avant l'ouverture de la nouvelle année, ou directement dans le fichier de la nouvelle année. Vous pouvez ainsi vérifier la concordance de la liste des affiliés.

- La comptabilité salariale envoie la liste des employés à la caisse.
- La caisse vérifie que les données fournies correspondent aux siennes et renvoie le résultat de sa vérification (réponse à télécharger).
- Ce résultat est comparé aux données disponibles et des corrections sont apportées le cas échéant.

Demande des primes à prélever

La demande des primes à prélever vous permet d'obtenir auprès de la caisse les cotisations mensuelles à retenir. Comme elle modifie les montants des retenues LPP fixes dans les données des employés, elle doit se faire dans le fichier de la nouvelle année, après que les données des employés ont été adaptées.

- La comptabilité salariale envoie la liste des salaires prévus à la caisse, qui renvoie un fichier avec les montants à prélever.
- La comptabilité salariale intègre ces montants.

Annonce à la caisse de prévoyance des données relatives aux employés

LPP E/M/S

Annonce à la LPP des entrées, mutations et sortie du personnel
Déclaration annuelle des personnes. En fin d'année ou début de l'année suivante.



Détails



Envoyer

Certaines caisses de prévoyance ont des entités comptables séparées, définies sous *Enterprise – Assurances – LPP*. Dans ce cas, chaque entité est traitée séparément.

Cliquez sur l'icône *Détails* pour afficher la liste des employés qui seront annoncés.



Lorsque vous procédez à l'envoi, la liste des employés annoncés est affichée pour confirmation.

Réponse à intégrer

Le fichier que vous recevez en réponse met en évidence les divergences de données des employés selon le processus décrit au §18.2.6 Intégrer la réponse.

Lorsque toutes les ambiguïtés ont été levées, cliquez sur le bouton *Importer*, ce qui modifie les données des employés en fonction des choix effectués.

Demande de cotisations LPP

LPP Primes	Demande des cotisations LPP Cette opération est à faire en début d'année. Commencez par faire la réouverture pour 2016.	 Détails	 Envoyer
------------	---	---	---

Cliquez sur l'icône *Détails* pour afficher la liste des employés qui seront annoncés.

Lorsque vous cliquez sur *Envoyer*, Cresus affiche un dialogue dans lequel vous pouvez consulter et modifier les salaires annoncés :

Transfert des données des employés pour la LPP ✕

Assurance LPP :
 LPP-1: Lacagnot (S07) ▼

Annonce globale Annonce à partir du 01.01.2016 ▼

Employés

	Employé	Code LPP	Salaire annuel
<input checked="" type="checkbox"/>	ACKERMANN Bernard	11	(sortie)
<input checked="" type="checkbox"/>	ALEURE Priska	11	50'017.75
<input checked="" type="checkbox"/>	CRESUS Pierre	11	65'800.00
<input checked="" type="checkbox"/>	OBERHAENSLI Werner	11	65'000.00
<input checked="" type="checkbox"/>	RUSSI Benjamin	11	19'500.00
<input checked="" type="checkbox"/>	SCHAUDI Hans	11	78'000.00
<input checked="" type="checkbox"/>	STIRNIMANN Margritt	11	138'000.00
<input checked="" type="checkbox"/>	SUMNER Michaela	11	75'350.00

ACKERMANN Bernard
 Homme, Célibataire
 né le 15.07.1971
 n° ass sociale: 756.0000.0000.02
 entrée: 01.01.2008, sortie: 15.10.2015

Salaire à annoncer:

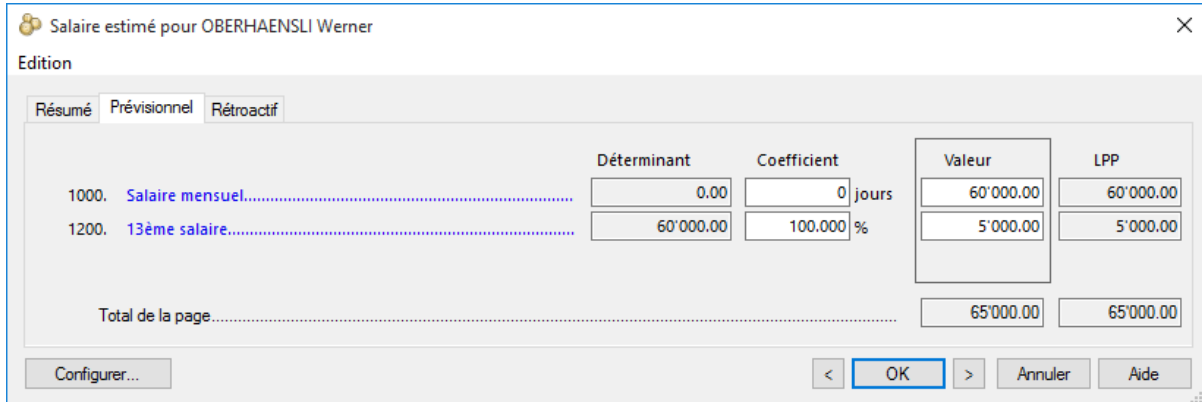
Salaire à annoncer : Crésus propose un salaire calculé sur la base du salaire annuel total soumis à la LPP. Dans le cas d'un employé salarié à l'heure qui rejoint l'entreprise cette année, ce montant est égal à zéro.

L'annualisation prend en compte toutes les rubriques affectées à la base LPP, en considérant les coches *rubrique prévisionnelle* ou *montant annuel unique* (voir la définition des rubriques dans le manuel d'utilisation) :

- Employé mensualisé :
- salaire mensuel et autres composants prévisionnels x 12
- + 13^{ème} salaire et autres montants uniques
- Employé payé à l'heure / à la journée :
- salaire horaire * nombre d'heures effectuées l'année précédente
- + 13^{ème} salaire et autres montants uniques
- Le nombre d'heures effectuées l'année précédente est ramené à une année entière si la période de travail de l'année précédente est inférieure à 360 jours.

Vous pouvez forcer un montant dans la case *Salaire à annoncer*.

Cliquez sur le bouton *Détails* pour accéder à la composition du *salaire à annoncer* calculé par Crésus :



The screenshot shows a software window titled "Salaire estimé pour OBERHAENSLI Werner" with a close button (X) in the top right corner. Below the title bar is a tabbed interface with three tabs: "Résumé", "Prévisionnel", and "Rétroactif". The "Prévisionnel" tab is selected. The main area contains a table with the following columns: "Déterminant", "Coefficient", "Valeur", and "LPP".

	Déterminant	Coefficient	Valeur	LPP
1000. Salaire mensuel.....	0.00	0 jours	60'000.00	60'000.00
1200. 13ème salaire.....	60'000.00	100.000 %	5'000.00	5'000.00
Total de la page.....			65'000.00	65'000.00

At the bottom of the window, there are several buttons: "Configurer...", navigation arrows (< and >), "OK", "Annuler", and "Aide".

Détails : affiche les montants pris en compte pour l'estimation. Les onglets *Prévisionnel* et *Rétroactif* montrent les rubriques prévisionnelles et les montants uniques respectivement.

Réponse à intégrer

Le fichier que vous recevez en réponse contient les cotisations à retenir pour chaque employé. Pour chaque ligne mise en évidence en rouge, sélectionnez la valeur que vous voulez affecter à l'employé. Lorsque vous cliquez sur le bouton *Importer*, le processus met à jour les champs *LPP fixe* – part employé et part employeur – dans les données des employés, selon le processus décrit au §18.2.6 Intégrer la réponse.